

# La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°417 / AVRIL 2018

## Bac

Prend-on  
la bonne voie ?



ORIENTATION

Dans le quotidien  
d'une aromaticienne



SANTÉ

Écoles polluées : l'inquiétude  
gagne les parents

5 Instantanés  
10 Nos coups de cœur

13  
Dossier

Bac

Prend-on  
la bonne voie ?

21  
En pratique

ORIENTATION • Une amoureuse  
des goûts et des odeurs

SANTÉ • Écoles polluées.  
L'inquiétude gagne les parents  
d'élèves

PSYCHO • TDAH. Un trouble  
complexe à identifier

ÉDUCATION • Histoire et  
mémoire : un juste équilibre  
à trouver

26  
Décryptage  
Face aux risques majeurs

28  
Regards croisés

ANNE WUILLEUMIER / BERNARD  
DEFRANCE

Une présence policière  
quotidienne à l'école est-elle  
souhaitable ?

30  
Initiative  
De l'aquaponie pour  
produire et nourrir  
autrement

32  
Nos actions

34  
Portrait  
Anne-Marie Vaillé

# édito

## Démocratiser radicalement l'école de demain

“Démocratiser radicalement l'école de demain”,  
en partant d'aujourd'hui, de 2018 et de ces bouleversements.

De nombreux repères, politiques, sociaux, éducatifs, sont désormais brouillés. Le projet scolaire, à la fois réformiste et conservateur de Jean-Michel Blanquer, constitue une rupture profonde, il est difficile de lui appliquer les grilles de lecture habituelles. Vision utilitariste de l'école, adaptation de l'orientation aux besoins exclusifs du marché, large place accordée à l'école privée, rêve d'un élève parfait dans une école parfaite grâce aux neurosciences, fermetures de classes dans les territoires ruraux.

L'école doit former les citoyens de demain, et non des sujets soumis à l'économie. Comme le souligne notre projet éducatif, l'école doit former des citoyens autonomes, en capacité de prendre des initiatives aussi bien dans leur vie professionnelle que personnelle.

L'école de demain est un thème cher à la FCPE. Avec son conseil scientifique, qui éclaire par la recherche le système éducatif, par le travail mené pour renouveler ses pratiques militantes, par la réflexion sur une organisation peut-être moins descendante, par la rénovation de ses statuts, la FCPE se prépare à l'avenir.

Il y a près de 40 ans déjà, en 1979, le congrès national avait lieu à Brest, sous la présidence emblématique de Jean Cornec. À Brest, en 2018, c'est une fédération moderne qui dessinera l'école de demain : innovation pédagogique, bien-être des enfants à l'école, formation de l'esprit citoyen, renforcement de la place des parents... Le temps presse, les enfants nés en l'an 2000 fêtent cette année leur entrée dans l'âge adulte. Attachons-nous, pour les suivants, à faire de l'école publique un lieu plus accueillant et présent sur tout le territoire de la République.

Brest toutes voiles dehors !



LILIANA MOYANO  
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des  
conseils de parents d'élèves  
(FCPE) IO8-IO, avenue  
Ledru-Rollin, 75544 Paris  
Cedex II • Tél. : 01 43 57 16 16 •  
www.fcpe.asso.fr •  
fcpe@fcpe.asso.fr

#### RÉDACTION

Directrice de la publication  
et de la rédaction : Liliana  
Moyano • Responsable de  
la revue : Laurence  
Guillemou • Rédactrice en  
chef : Alexandra Defresne •  
Conception graphique :  
CITIZENPRESS •

Réalisation : Alliance

Partenaires Graphiques •  
Rédacteurs : Michèle Foin,  
Anne-Flore Hervé, Émilie  
Gilmer, Marianne Peyri •  
Infographie : David Lory •  
Dessins p.6 : © ahd/accord  
et p.34 : Bénédicte Govaert  
• Crédits photos : iStock.  
Photo p.3 : Xavier Pierre

#### PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue  
Lafayette 75009 Paris •  
Tél. : 01 40 02 99 00 •  
www.mistralmedia.fr •  
Directeur général :  
Luc Lehérecy • Directeur  
commercial : Vivian Favro

#### IMPRESSION

Vincent Imprimeries •  
ZI du Menneton -  
26, avenue Charles Bedaux  
BP 4229 -37042 Tours Cedex I

CPPAP : IO2O G 87187  
Conformément à la loi n° 78  
17 du 6 janvier 1978  
informatique  
et libertés, chaque  
adhérent, abonné, assuré,  
dispose du droit  
d'information, de  
rectification et d'accès  
auprès de la FCPE.

Restons  
connectés !



Rendez-vous  
sur le site  
[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)  
pour s'abonner à la  
revue des parents  
au tarif de 6 €  
(sans adhésion).

Suivez-nous  
sur



[fcpe.nationale](http://fcpe.nationale)



[fcpe.nationale](http://fcpe.nationale)

Des questions ?  
Écrivez-nous



[fcpe@fcpe.asso.fr](mailto:fcpe@fcpe.asso.fr)

Pages spéciales  
départementales :  
03 ; 14 ; 15 ; 16 ; 21 ; 23 ; 34 ;  
38 ; 42 ; 45 ; 53 ; 63 ; 69 ;  
73 ; 79 ; 80 ; 85 ; 87 ; 95.



# Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

## RAPPORT

### Redonner le goût des maths



**Aurait-on trop martelé « Tu dois être bon en maths » ?** Aujourd'hui, cette matière reine semble la grande mal-aimée des disciplines. Le mathématicien et député Cédric Villani, à qui le ministre de l'Éducation a confié une mission à l'automne, vient donc de rendre son rapport dans lequel 21 mesures sont proposées. Parmi les différentes pistes, figurent la construction d'une formation initiale pour les professeurs démarrant à bac+1, l'expérimentation de laboratoires de mathématiques, le développement des automatismes de calculs à tous les âges.

## MÉDIAS

### LE JT DES ADOS

Connaissez-vous Mon fil info ? Un JT quotidien pour les 9-14 ans, proposé par France Télévisions. Du lundi au vendredi, l'émission décrypte trois sujets d'actualité, dont une infographie animée didactique et pédagogique. Pour les parents, c'est l'assurance de leur faire passer 5 minutes utiles devant leur écran !

[education.francetv.fr](http://education.francetv.fr)



## ALERTE

### Trop d'enfants enfermés en centre de rétention !

**A**verti par la situation d'enfants placés avec leurs familles en centre de rétention administrative (CRA), le Défenseur des droits,

Jacques Toubon, rappelle que la rétention d'enfants contrevient aux principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Régulièrement saisi par les associations qui interviennent dans les centres, il déplore aujourd'hui la très nette augmentation du recours à la rétention de familles avec enfants et interpelle le gouvernement et le parlement. « La place d'un enfant n'est pas dans un lieu d'enfermement, fût-il conçu par l'administration pour « accueillir » des familles. Le placement en rétention, fût-il de courte durée, a des conséquences concrètes sur la santé et le développement des enfants », réaffirme le Défenseur des droits dans son communiqué en date du 22 février.

En 2017, le nombre d'enfants placés en CRA s'est élevé à 275, soit presque autant qu'entre 2012 et 2015. Ce chiffre ne comprenant pas les enfants placés en zone d'attente, ni la situation à Mayotte où 4285 enfants ont été enfermés en centre de rétention en 2016.

### La France condamnée cinq fois

En juillet 2016, à cinq reprises, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme concernant la rétention des enfants avec leur famille. En juin 2017, six associations, dont Réseau éducation sans frontières, ont lancé une pétition en espérant un « changement de cap » au lendemain de l'élection présidentielle. Plus de 90 000 signatures dont le président de la République fait fi...



**EN SAVOIR PLUS :**

[Internet.defenseurdesdroits.fr](http://Internet.defenseurdesdroits.fr)



## On en parle !

1.

### PRIX CHARLIE HEBDO

Le 7 février a été donné le coup d'envoi de la 3<sup>e</sup> édition du Prix littéraire Charlie Hebdo, concocté pour les 12-22 ans. Les écrivains en herbe ont jusqu'au 25 avril pour imaginer tout et n'importe quoi, et surtout n'importe quoi, sur le thème « Moi, super-méchant, je vais... ». Calibrage des textes : maximum 4000 signes. [prixcharlie.fr](http://prixcharlie.fr)



2.

### NUIT DES MUSÉES

L'Europe sera à l'honneur lors de la 14<sup>e</sup> édition de la Nuit des musées le 19 mai prochain. Ce soir-là, après avoir étudié une œuvre pendant un an, les élèves ayant participé au dispositif « La classe, l'œuvre ! » présenteront le fruit de leur travail devenant ainsi, à leur tour, des passeurs de culture pour un large public de curieux. [nuitdesmusees.fr](http://nuitdesmusees.fr)

3.

### RADICALISATION

Parmi les 60 mesures que compte le nouveau plan national de prévention de la radicalisation, 10 concernent l'école. Le régime juridique encadrant l'ouverture des établissements d'enseignement privés hors contrat évoluera pour un contrôle renforcé. Pour prémunir les élèves, l'éducation aux médias et à l'information sera systématisée.



PRESSE LYCÉENNE

## AUTOCENSURE ET NON-RESPECT DES DROITS : ÇA SUFFIT !

Alors que beaucoup de textes officiels permettent aujourd'hui que les lycéens prennent leur plume au sein des établissements scolaires, beaucoup d'entre eux se sentent encore empêchés d'exercer leur liberté d'expression. C'est ce que révèle l'enquête menée en 2017 auprès de 150 rédactions par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne, dont la FCPE est membre. Premier constat aberrant, parmi les réponses obtenues, 36 % ont été remplies par les élèves rédacteurs contre 64 % par les personnels

éducatifs. Et qu'en est-il de la responsabilité des publications ? Dans 74 % des journaux, ce rôle est endossé par un adulte du lycée ! Souvent, les jeunes s'autocensurent, par peur de voir leur publication suspendue, ou par méconnaissance de leurs droits. Instaurer un climat de confiance est la clé, car 68 % des élèves ont reçu l'interdiction de traiter certains sujets : politique, religion, sexualité... Même les profs figurent parmi les tabous les plus fréquents ! [obs-presse-lyceenne.org](http://obs-presse-lyceenne.org)



### JOURNAUX SCOLAIRES

## Le regard affûté des élèves sur la société !

« Les Américains ne se seraient-ils pas trumprés de candidat ? » Comme chaque année, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information a publié *La Revue de presse des journaux scolaires et lycéens*. Et c'est la victoire de Donald Trump qui a le plus captivé les jeunes rédacteurs au cours de cette année 2016-2017. Au fil des colonnes des 200 titres sélectionnés, les élèves, petits et grands, analysent les enjeux, font part de leurs émotions et inquiétudes. Ils ont aussi beaucoup enquêté sur la situation des migrants, ont été fascinés par le voyage dans l'espace de Thomas Pesquet, et se préoccupent tous de l'égalité filles-garçons. Le point commun des trois éditions : toujours beaucoup d'humour et de ferveur.

200

**JOURNAUX SCOLAIRES ET LYCÉENS** sont cités dans la Revue de presse 2017 du Clémi. Ces extraits ont été sélectionnés parmi 754 titres (1 287 numéros).



#### EN SAVOIR PLUS :

**Internet** Les 3 brochures sont téléchargeables sur [clemi.fr](http://clemi.fr).

# Usage des écrans : comment garder le contrôle ?



LIVRE

## LE MAILLON FORT

« C'est peut-être le seul lien affectif qui ait tout à la fois une force inouïe et une certaine légèreté, ce qui lui confère alors une saveur inégalée ». À partir de témoignages de grands-parents, Béatrice Copper-Royer raconte ce qu'ils transmettent à leurs petits-enfants, mais aussi ce qu'ils reçoivent. Le portrait touchant d'une relation précieuse.

Éd. Albin Michel, 14,90 €.

Chaque foyer français dispose en moyenne de 5,5 écrans ! Corolaire à cette multiplication des écrans, le temps qui leur est consacré ne cesse d'augmenter. Si la télévision reste pour le moment le principal écran regardé, les smartphones et tablettes pourraient rapidement la détrôner. En 2016, 18,9 millions de Français se connectent sur 2 ou 3 écrans au cours de la journée, dont 70% sur ordinateur et téléphone mobile, pour se connecter à Internet. Mais comme le rappelle le psychiatre Serge Tisseron, « ce ne sont pas les écrans qui sont toxiques, c'est leur mauvais usage ». Les supprimer de nos vies serait aussi illusoire qu'inutile. L'enjeu n'est pas tant de les éviter que de savoir distinguer le bon du mauvais usage.

il a vocation à alerter les utilisateurs d'écrans sur les risques liés à un usage excessif, à leur donner des conseils pour limiter cette exposition, à guider ceux entrés dans une pratique pathologique afin qu'ils puissent « réinvestir le monde réel ». Et, en tant que parents, avez-vous les bons réflexes ? Quel est le temps d'écran conseillé à 5 ans par exemple ? Pour faire le point, un quiz par tranche d'âge est proposé... Seul hic : pour le savoir, vous devrez vous mettre devant votre ordi !



## Réinvestir le monde réel

Face à cet enjeu majeur de santé publique, l'Institut d'éducation médicale et de prévention a décidé de lancer une campagne d'information d'envergure, et a mis en ligne un nouveau site : [lebonusagedesecrans.fr](http://lebonusagedesecrans.fr). Très complet,

## PRÉVENTION

# Des consultations de dépistage contre les cancers de la peau

Comme chaque année, le **Syndicat national des dermatologues vénéréologues** organise une grande action de dépistage des cancers de la peau. Du 14 au 18 mai 2018, les personnes qui le souhaitent pourront prendre rendez-vous gratuitement avec un spécialiste pour faire vérifier leurs grains de beauté. Depuis l'an dernier, le format a évolué pour passer d'une journée à une semaine. Objectif : donner plus de souplesse sur le choix des horaires. Lors de cette consultation, le médecin évaluera vos facteurs de risques et examinera l'ensemble de votre peau. Il pourra apprendre au patient l'autosurveillance, et la fameuse règle ABCDE (asymétrie, bordure irrégulière, couleurs, dimensions, évolutivité). La plateforme nationale de prise de rendez-vous sera consultable sur [syndicatdermatos.org](http://syndicatdermatos.org).



8000 LITRES D'EAU sont nécessaires à la fabrication d'un jean !

## PLANÈTE

# Vers d'autres modes de consommation

**Vêtements, meubles, électroménager, high-tech, décoration, livres...** Et si, en 2018, vous abandonniez le neuf pour privilégier l'achat d'occasion ? C'est le défi lancé en début d'année par l'association Zéro Waste France. L'enjeu : prendre conscience du coût écologique dans le processus de production – ressources naturelles, énergie et eau –, et tendre vers une consommation raisonnée. Pour participer à ce grand challenge collectif, il suffit de s'inscrire sur [riendeneuf.org](http://riendeneuf.org), pour recevoir chaque semaine un mail proposant des idées concrètes d'alternatives au neuf, des conseils, les coordonnées d'organismes utiles pour favoriser les secteurs de la réparation et du reconditionnement.



**EN SAVOIR PLUS :**  
[Internet zerowasteFrance.org](http://Internet.zerowasteFrance.org)

# Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...  
des idées **pour toute la famille** !

© MNHN-JCDomenech.



## PRÉHISTOIRE

### NÉANDERTAL L'EXPO

Néandertal fut longtemps victime d'une image de primitif simiesque et bestial. Jusqu'au 7 janvier 2019, le Musée de l'Homme propose une nécessaire mise au point sur une espèce humaine qui a vécu quelque 350 000 ans. Les fossiles originaux les plus remarquables sont réunis pour la première fois.

**Internet** [exponeandertal.fr](http://exponeandertal.fr)

## CHŒUR

### Petits et grands à l'unisson

La musique dite "classique" ne saurait être réservée aux seuls adultes, et les quatre formations musicales de Radio France s'attachent depuis plus de dix ans à éveiller les enfants au répertoire symphonique grâce à des formules originales. À tester : les ateliers "à l'unisson" pour chanter en famille ou entre amis.

**Internet** [maisondelaradio.fr](http://maisondelaradio.fr)



## EXPO

### ATELIERS À LA LOUPE

Affublés d'une casquette et munis d'une loupe, les enfants jouent les détectives au Musée en Herbe à Paris pour retrouver la palette qui a été perdue dans l'un des ateliers peints par Damian Elwes. À travers les toiles de cet artiste britannique, ils explorent les univers fascinants des plus grands, de Picasso à Kusawa.

Jusqu'au 9 septembre 2018.



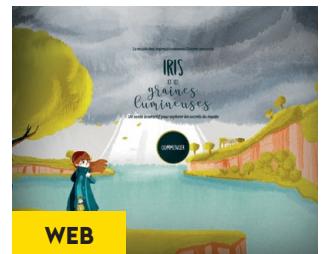
[musee-en-herbe.com](http://musee-en-herbe.com)

## ROUEN

### Marcel Duchamp

À l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Marcel Duchamp, le musée des Beaux-Arts de Rouen lui consacre pendant tout l'été une exposition inédite. Un parcours sous forme d'abécédaire pour mieux comprendre la personnalité de l'inventeur des *ready-made*.

Jusqu'au 24 septembre 2018.



## WEB

### IRIS ET LES GRAINES LUMINEUSES

Iris, cheveux au vent, cherche le chemin du musée des impressionnistes Giverny alors qu'elle est menacée par des ombres. Au cours de son périple, la petite fille rencontre de drôles de personnages incarnant les employés du musée, et admire quelques œuvres de la collection. Un chouette conte interactif pour une première approche.

**Internet** [conte.mdig.fr](http://conte.mdig.fr)

## Le Collier Rouge

CINÉMA

**1919.** Un "poilu", Jacques Morlac (Nicolas Duvauchelle), attend son jugement pour acte de rébellion. Devant la porte de la caserne, son chien tout cabossé aboie jour et nuit. Le commandant-magistrat Lantier du Grez (François Cluzet) est chargé de se prononcer sur l'affaire. Au fond du cachot, se joue alors un huis clos où les silences comptent autant que les mots. Chacun,

à sa manière, tente de trouver une voie pour vivre l'après-guerre et oublier l'horreur des tranchées. Jean Becker signe une belle adaptation du roman de Jean-Christophe Rufin, en insufflant de la légèreté à un sujet profond.

**Sortie** Le 28 mars, 1h23.



ROMAN



## Coupée en deux

Dans les couloirs du palais de justice, Camille, coincée entre sa mère et son père, attend que sa vie bascule. Après cinq ans de garde alternée, une décision sera prise. Une fissure adolescente, racontée avec justesse par Charlotte Erlih.

Dès 13 ans. Actes Sud junior, 12,50 €.



EXPO

## MARY CASSATT

Elle est celle qui a su peindre le thème de la « mère à l'enfant » avec une profondeur inégalée. Le Musée Jacquemart-André, à Paris, consacre une magnifique rétrospective à Mary Cassatt (1844-1926), figure de proue du mouvement impressionniste, quelque peu oubliée en France. Huiles, pastels, dessins et gravures racontent toute la modernité de son histoire, celle d'une Américaine à Paris.

+ Toutes les infos pratiques sur [musee-jacquemart-andre.com](http://musee-jacquemart-andre.com)



#FOOT

En juin, toutes les caméras seront tournées vers la Russie pour la Coupe du Monde 2018. Voici trois propositions pour prendre part à cette ferveur populaire.

CAHIER D'ACTIVITÉS

### COUP D'ENVOI



Dessiner les motifs du ballon du Mondial 1978 en Argentine, faire l'esquisse du Juventus stadium, imaginer le maillot de son équipe, réfléchir aux schémas tactiques, inventer de nouvelles coupes de cheveux extravagantes pour les joueurs ! Il y a de quoi s'occuper pendant les mi-temps. Seul bémol : faire le classement de ses copains de jeu. La "compét", ça n'a pas que du bon.

Ed. P'tit Glénat, 15 €

RENDEZ-VOUS

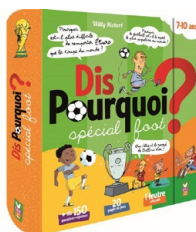
### LA FÊTE DU SPORT



Après le Mondial, et dans la perspective des JO 2024, aura lieu la 1<sup>re</sup> édition de la Fête du sport du 21 au 23 septembre 2018. Un rendez-vous annuel pour favoriser la pratique sportive des Français et mettre en valeur les bénévoles et acteurs du sport.

JEUX

### DIS POURQUOI ?



Pourquoi le football est-il le sport le plus populaire au monde ? Pourquoi les joueurs portent-ils un numéro ? Règles, histoires, légendes, records, équipes et joueurs incontournables... plus de 150 questions pour tester ses connaissances en s'amusant.

Oxybul, 13,50 €.



## 3 BONNES RAISONS

### DE LIRE CE DOSSIER !

1. La nouvelle formule arrive en 2021
2. Le bac revêt une dimension symbolique forte
3. Comprendre le risque éventuel de la concurrence entre les lycées

dossier

LA RÉFORME DU BAC



# Bac

## Prend-on la bonne voie ?

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron, le projet de réforme du **#baccalauréat** a été dévoilé le 14 février dernier par le ministre Jean-Michel Blanquer. Introduction de contrôle continu, réduction du nombre d'épreuves terminales... Un grand chamboulement qui soulève un certain nombre d'inquiétudes. Décryptage.

Texte :  
ÉMILIE GILMER





## 1. Quels sont les (vrais) motifs de la réforme ?

« Remuscler » le bac, « lui redonner son sens et son utilité », c'est en ces termes que le ministère de l'Éducation nationale a présenté son projet de réforme le 14 février dernier. Mais derrière ces mots suffisamment vagues pour faire consensus, d'autres considérations ont bel et bien présidé à cette réforme. « Réformer le bac était devenu incontournable notamment pour des questions de coût et d'organisation, loin d'être négligeables, remarque la sociologue Marie Duru-Bellat<sup>1</sup>. Par ailleurs, l'une des critiques les plus courantes était celle d'un gaspillage de temps et d'énergie alors même que le bac – qui constitue théoriquement le premier grade de l'enseignement supérieur – n'apportait plus aucune garantie sur la réussite à l'université. » Sans compter le stress engendré par le bachotage en fin d'année, dont l'efficacité n'est tangible qu'à court terme... « Des études ont montré que les connaissances apprises pour le jour J se délitent rapidement dans les semaines ou les mois consécutifs, compte tenu de la façon dont elles étaient apprises », remarque Françoise Sturbaut, présidente de l'association Éducation & Devenir.

## 2. Pourquoi parle-t-on de lycée « à la carte » ?

Terminées les séries S, L, ES (scientifique, littéraire et économique et sociale). Désormais, les lycéens suivront un « socle de culture commune<sup>2</sup> » tout en choisissant trois « spécialités<sup>3</sup> » en première et deux en terminale. Une scolarité sous forme de « parcours » que la FCPE appelait de ses vœux depuis de nombreuses années. Reste néanmoins à lever quelques zones d'ombre quant à sa mise en œuvre... « On le sait, certains établissements ne pourront pas proposer l'ensemble des combinaisons prévues faute de budget, s'inquiète Clara Jaboulay, présidente de l'Union nationale des lycéens (UNL). Cela risque d'induire des inégalités selon que l'on se trouve en milieu urbain, périurbain ou rural. Comment fera, par exemple, un lycéen qui souhaite s'orienter en droit mais dont l'établissement ne propose pas l'option « Droit et grands enjeux du monde contemporain », qui fait pourtant partie des « attendus » cités par la nouvelle plateforme Parcoursup ? » Attention, donc, à ce que les spécialités ne se transforment pas en outil de tri des élèves à l'entrée du supérieur...



**LE BAC « NOUVELLE FORMULE »** entrera en vigueur à partir de 2021, avec la génération d'élèves actuellement en classe de troisième.

« Réformer le bac était devenu incontournable notamment pour des questions de coût et d'organisation, loin d'être négligeables. »

— MARIE DURU-BELLAT, SOCIOLOGUE

## 3. Séparer la réforme du bac général et technologique de celle du bac professionnel : était-ce cohérent ?

Différentes organisations, dont la FCPE, réclamaient une évolution conjointe des trois voies du lycée, le gouvernement en a décidé autrement. « Nous regrettons que cette réforme n'inclue pas le bac professionnel (une mission distincte a rendu ses conclusions au ministre le 22 février dernier) et ne réserve certaines mesures qu'aux élèves des voies générales (la suppression des filières, par exemple, ne concerne pas la voie technologique), indique Françoise Sturbaut. C'était l'occasion de construire le lycée unique et polyvalent que nous revendiquons depuis de nombreuses années, c'est-à-dire un seul et même lycée qui permette aux jeunes de construire leur parcours, quelle que soit la spécialisation choisie, dans le but de valoriser la mixité sociale et scolaire, et la diversité des parcours. »

## 4. Contrôle continu : quid des inégalités territoriales ?

Si personne (ou presque) ne conteste plus l'intérêt du contrôle continu – la réforme prévoit qu'il représente 40 % de la note finale – deux inquiétudes prégnantes reviennent dans les analyses : que les épreuves ponc-

« Nous regrettons que cette réforme n'inclue pas le bac professionnel. C'était l'occasion de construire le lycée polyvalent que nous revendiquons depuis des années. »

—  
FRANÇOISE STURBAUT, PRÉSIDENTE  
DE L'ASSOCIATION ÉDUCATION & DEVENIR

tuelles ne se transforment en usine à gaz et que le contrôle continu n'entraîne un affaiblissement de la valeur du bac national. « Les 30 % censés reposer sur des épreuves communes ne nous posent pas problème dans la mesure où les sujets seront issus d'une banque nationale et où les copies sont anonymisées, précise Clara Jaboulay. En revanche, les 10 % restant seront basés sur les notes de première et de terminale. Cela signifie qu'il y aura une variable de 10 % dans la valeur du diplôme, selon que vous aurez obtenu votre bac dans un bon lycée de centre-ville ou dans un lycée de banlieue ou en zone rurale. »

## 5. Certaines disciplines ne seront-elles pas pénalisées par cette réforme ?

Forcément restrictif, le socle de culture commune fait grincer quelques dents depuis plusieurs semaines. Le cas, par exemple, de l'association des professeurs de sciences économiques et sociales qui regrettent que leur discipline en ait été écartée et craignent un net recul de la place des SES au lycée. Mais pour les observateurs, le risque d'affaiblissement est faible. « Un

jeune qui souhaite se diriger vers une école de commerce ou une filière économique aura tout intérêt à choisir la spécialité SES, remarque Marie Duru-Bellat. Idem pour les SVT (sciences et vie de la terre) dont les professeurs expriment aujourd'hui une inquiétude. Tous les lycéens qui entendent poursuivre en médecine ou en biologie seront amenés à choisir les SVT. » Pour Françoise Sturbaut, la réforme est même l'occasion de sortir d'une logique disciplinaire qui n'a pas lieu d'être. « Ce qui est important est de savoir quelle vision globale du monde nous voulons apporter au lycéen, indique-t-elle. À lui, ensuite, de faire ses choix en fonction de son projet et de ses aspirations. Rien ne doit être sacralisé. »

- (1) Coauteure avec François Dubet de « 10 propositions pour changer l'école », éd. Seuil 2015.
- (2) Français, philosophie, histoire-géographie, enseignement moral et civique (EMC), langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive (EPS), humanités scientifiques et numériques.
- (3) Arts ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues et littérature étrangère ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques ; sciences et vie de la terre ; sciences de l'ingénieur ; sciences économiques et sociales ; physique-chimie.



**52,80%**

des bacheliers devrait être concernés par la réforme (estimation faite à partir des chiffres du bac 2017).

## EN PRATIQUE

### UN GRAND ORAL : VRAIE OU FAUSSE BONNE IDÉE ?

L'épreuve orale se déroulera à la fin du mois de juin. D'une durée de 20 minutes, elle reposera sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première, puis un échange avec un jury composé de trois personnes. Seule réelle nouveauté de cette réforme, elle est accueillie avec satisfaction par bon nombre d'observateurs. « En France, nous avons un rapport difficile à l'oral et ce manque d'aisance se retrouve dans le monde professionnel, remarque Françoise

Sturbaut. Or, instaurer une épreuve orale au bac est un bon levier pour développer la pratique de l'oral dans les enseignements. » Quant au risque de pénaliser certaines couches sociales moins favorisées, Marie Duru-Bellat s'insurge : « C'est précisément parce qu'il y a des inégalités dans la maîtrise du langage que l'école doit s'y intéresser ! ». Reste une inconnue : la formation des enseignants et autres personnels pour préparer les élèves à ce grand oral.



#### EN SAVOIR PLUS :

**Librairie** Dans cette nouvelle édition, le sociologue Pierre Merle fournit une présentation des contours du système d'enseignement français et des défis auxquels il doit encore faire face.

Il évoque une démocratisation en trompe-l'œil. Selon lui, la massification a eu lieu, mais les inégalités entre les filières du lycée se sont maintenues, voire ont augmenté.

*La démocratisation de l'enseignement*, Troisième édition, Éd. La découverte, 2017, 10 €.





LA RÉFORME DU BAC

**Italie**  
Esame di stato (Examen d'État)  
anciennement baptisé  
Esame di maturità

**France**  
Baccalauréat

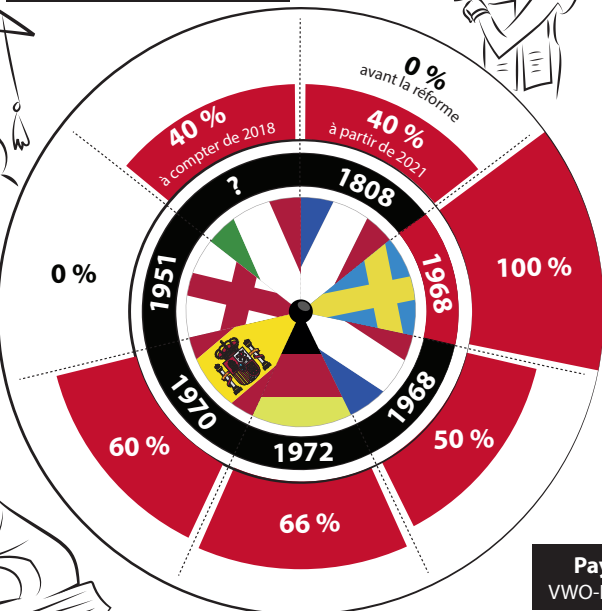
**Suède**  
Il n'existe plus  
de diplôme de fin  
de secondaire  
à proprement  
parler

**Pays-Bas**  
VWO-Diploma

**Espagne**  
Bachillerato

**Allemagne**  
Abitur

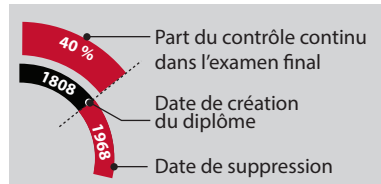
**Angleterre**  
A-levels



Source : Rapport « Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles », Pierre Mathiot, 2008.



Sur le terrain ...



# Quel bac nos voisins européens pré

La réduction du nombre d'épreuves et **l'introduction de contrôle continu** rapprochent la France du modèle dominant en Europe.

**A**vec ses 12 à 16 épreuves concentrées au mois de juin, le modèle français faisait figure d'exception dans le paysage européen. Certes, dans 27 des 37 pays de l'OCDE, un examen terminal sanctionne également la fin de l'enseignement secondaire, mais la plupart d'entre eux a introduit une part de contrôle continu dans l'évaluation du baccalauréat, entre un tiers et la totalité de la note finale<sup>1</sup>. D'autres éléments caractérisent par ailleurs le baccalauréat français, parmi lesquels une dimension très généraliste. À

l'inverse, certains de nos voisins optent pour une spécialisation précoce des élèves, l'exemple le plus marquant étant l'Angleterre, où c'est à l'élève de choisir les matières (trois au minimum) qu'il souhaite présenter lors de l'examen final. Chacune d'entre elles fera alors l'objet d'une épreuve baptisée « A-level », dont le résultat – l'évaluation se base sur des lettres allant de A à E – détermine l'accès à l'université.

**Une forte présence de l'oral**  
Jusqu'à la réforme présentée le 14 février dernier, le bac « à la française » se distinguait également par un minimum d'épreuves orales, même si d'autres pays, comme la Finlande, n'en prévoient pas

## TROIS CHANGEMENTS MAJEURS CARACTÉRISERONT LE BAC VERSION 2021 DE LA VOIE GÉNÉRALE.

### • SUPPRESSION DES SÉRIES L, ES ET S

Elles sont remplacées par un tronc commun et trois « spécialités » choisies par le lycéen en classe de première, ramenées à deux en terminale. Les options sont conservées et une heure et demie par semaine est dédiée à l'orientation.

### • QUATRE ÉPREUVES ÉCRITES ET UN ORAL

L'épreuve de français est conservée en fin de première. En terminale, deux épreuves portent sur les spécialités choisies par l'élève et deux autres épreuves sont communes à tous les candidats : la philosophie et un oral. Elles comptent pour 60 % de la note finale.

### • UNE DOSE DE CONTRÔLE CONTINU

Les 40 % restant s'appuient sur un contrôle continu : des épreuves communes, à hauteur de 30 % et les notes issus des bulletins de première et de terminale, à hauteur de 10 %.



## parent-ils ?

non plus. Certains de nos voisins font en revanche à l'oral une place de choix. C'est le cas de l'Italie où l'examen final baptisé « Esame di maturità » comporte trois épreuves écrites et un oral pluridisciplinaire (colloquio pluridisciplinare). « Une soutenance orale qui porte sur l'ensemble des disciplines ainsi que sur le travail scolaire de la dernière année de lycée. Il se déroule devant un jury composé de sept examinateurs de disciplines différentes, dont trois professeurs de l'établissement du candidat », apprend-on encore auprès du ministère de l'Éducation nationale. Ce n'est d'ailleurs pas le seul élément du modèle italien qui semble avoir influencé la réforme du baccalauréat français. Lors de sa conférence de presse, le ministre

Jean-Michel Blanquer aurait annoncé son souhait de rebaptiser l'année de terminale « la classe de maturité », en s'inspirant notamment de nos voisins italiens...

### Un examen souvent organisé localement

Notons enfin, en ce qui concerne le pilotage (et le contenu) des épreuves, que nombre de pays, contrairement à la France, délèguent aux régions, voire aux établissements eux-mêmes le soin d'organiser le diplôme de fin de secondaire. Le cas, par exemple, des Pays-Bas, où « une quasi-totale liberté est laissée aux établissements pour déterminer l'organisation du contrôle continu qui représente 50 % de la note du baccalauréat », mais également

de l'Allemagne, où le contenu et l'organisation de « l'Abitur » diffèrent d'un Land à l'autre.

(1) Source : « Baccalauréat 2021 », ministère de l'Éducation nationale.

# Un peu d'histoire...

Depuis sa création il y a plus de 200 ans, **le bac n'a cessé d'être modifié** et réorganisé par le législateur. Les explications de l'historienne Marie-Odile Mergnac.

Texte : ÉMILIE GILMER



## Comment le baccalauréat a-t-il été créé ?

Il a été créé en 1808 par Napoléon 1<sup>er</sup>. Dans les textes – et c'est toujours le cas aujourd'hui – le baccalauréat est le premier grade universitaire, et non un diplôme de validation de fin d'études. D'ailleurs, à l'époque, l'examen est passé dans les locaux de l'université devant des professeurs d'université. Ce n'est pas une épreuve écrite mais un entretien à bâtons rompus, qui teste la culture générale du candidat. 31 bacheliers sont reçus la première année, pour 39 candidats. Le bac demeure relativement confidentiel durant plusieurs décennies. Sous le second empire, 107 000 élèves atteignent le secondaire, mais seulement 4600 d'entre eux se présentent au bac.

## Quelles ont été les évolutions les plus marquantes ?

L'apparition, en 1840, d'une épreuve écrite obligatoire. Puis, en 1880, Jules Ferry impose pour la première fois une épreuve de français, mettant fin au monopole du latin. À ce moment-là, la littérature majeure en Europe est l'allemand, le choix d'imposer le français au baccalauréat a donc une portée politique compte tenu de la défaite française face à

la Prusse en 1871. Un autre tournant se situe en 1890 quand apparaît la notation sur 20 (auparavant, les épreuves sont évaluées avec des boules de couleur). Le bac est réorganisé et commence à être perçu comme un vrai diplôme. Entre 1890 et 1914, le nombre de candidats est multiplié par quatre passant à 42 000. Autre fait marquant : en 1926, le programme du secondaire féminin devient le même que celui du secondaire masculin, autorisant enfin les filles à passer leur bac ! Ceci étant, jusque dans les années 70, seule une minorité d'élèves issus de la bourgeoisie accèdent au secondaire (et donc au baccalauréat), la grande majorité des enfants sortent de l'école après le certificat d'études.

## À quand remonte la fameuse « massification » ?

Tout change à partir de 1965, peu de temps après que la scolarité obligatoire a été prolongée jusqu'à l'âge de 16 ans (en 1959). À ce moment-là, le baby-boom fait croître le nombre d'enfants scolarisés et l'essor économique que connaît le pays entraîne des besoins nouveaux en termes de formation. De 1965 à 1975 (date de création du collège unique), on construit en France l'équivalent d'un collège par jour ouvré ! Alors qu'en 1960, le nombre de candidats au baccalauréat s'élève à 64 000, il est de 237 000 en 1970. Puis, en 1985, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale, annonce un objectif nouveau, celui d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du bac : c'est la création des filières multiples (générale, technologique, professionnelle). Les chiffres augmentent encore. En 1993, on compte 618 000 candidats, en 2016, ils sont 696 000, en 2017, plus de 700 000.



**MARIE-ODILE MERGNAC**

Coauteure de *Histoire du baccalauréat*, éd. Archives et Culture.



## Et aujourd'hui, quelle est sa raison d'être ?

Peu débattu sur le fond, le bac « nouvelle formule » entend **améliorer la préparation des bacheliers** à la poursuite d'études. Mais est-ce là sa seule fonction ?

### 1. Une valeur réelle et symbolique

Bien sûr, le bac des années 60 permettait de se placer sur le marché du travail, tandis que celui des années 2000 n'y suffit plus. Mais ce diplôme a-t-il pour autant perdu toute valeur ? « Tout le monde n'a pas le bac alors qu'il demeure nécessaire pour entrer dans l'enseignement supérieur, rappelle Marie Duru-Bellat. Par ailleurs, plus le bac se démocratise, plus celui qui ne l'a pas est en mauvaise posture et s'en trouve stigmatisé. »

### 2. Un rite de passage

Du fait de son histoire, le bac revêt une autre dimension symbolique forte. « Dans les années 60-70, le bac était un moyen pour les jeunes issus de milieux populaires de quitter le monde ouvrier, précise Marie Duru-Bellat. Avoir le bac était le signe d'une ascension sociale et

d'une certaine instruction, et même si ce n'est plus réellement le cas aujourd'hui, le symbole demeure. Par ailleurs, le bac constitue toujours un rite de passage vers l'âge adulte. Car, à y regarder de près, il n'y a pas beaucoup d'autres symboles, dans notre société, qui marquent cette étape. »

### 3. Un attachement en demi-teinte

Pour autant, les Français sont-ils attachés au bac ? Les études réalisées régulièrement démontrent une situation en demi-teinte. Selon un sondage réalisé par BVA en juin 2015, le baccalauréat est un examen important pour 8 Français sur 10... mais pas indispensable pour réussir dans la vie pour 2 Français sur 3. Quant à savoir s'il fallait le réformer, un sondage Elabe réalisé cette fois en 2017 nous apprend que 77 % des personnes interrogées y étaient favorables.



Pour la FCPE, le baccalauréat doit rester le sésame vers l'enseignement supérieur.

## FAQ DES PARENTS

### 1. LE RATTRAPAGE EST-IL SUPPRIMÉ ?

Non. Bien qu'il en ait été question, le rattrapage demeure. D'autres éléments sont inchangés : le bac est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20, le système actuel de compensation et de mentions est maintenu et il n'existe pas de note éliminatoire ou de note plancher.

### 2. QUAND LES ÉPREUVES AURONT-ELLES LIEU ?

Les épreuves de spécialité seront passées au retour des vacances de printemps. Les épreuves de français (en première) et de philosophie (en terminale) auront lieu à la fin du mois de juin. Même chose pour l'oral de fin de terminale. Les épreuves de contrôle continu seront organisées en trois sessions : lors de l'année de première (durant les mois de janvier et avril) et de terminale (fin décembre).

### 3. QU'EST-CE QUI CHANGE EN CLASSE DE SECONDE ?

Jean-Michel Blanquer a annoncé le passage d'un « test numérique de positionnement » en début d'année « pour permettre à chacun de savoir où il en est en français et en mathématiques ». Une initiative qui pose question. Pour la FCPE, instaurer un nouveau test, alors que les élèves viendront déjà d'être évalués par l'intermédiaire du socle commun et du brevet est, non seulement, redondant mais aussi source de stress, sans apporter de réelle plus-value.



## 3 QUESTIONS À SE POSER

### 1. J'aime les sciences ?

Avant de jouer avec les pipettes, il faudra acquérir de solides connaissances en chimie organique et minérale. L'appétit ne suffit donc pas ! Mieux vaut avoir une vraie appétence pour les sciences !

### 2. Suis-je prêt à me spécialiser ?

Salé ou sucré ? « Quand on a commencé dans un domaine, on ne le quitte plus, précise Aurélia. Ce sont les années d'expérience qui font un bon aromaticien. Je travaille sur le salé depuis plusieurs années maintenant, et ce serait difficile de repartir de zéro. D'autant que pour le salé, je dois aussi composer avec les saveurs : amer, acide, salé, sucré et umami (savoureux en japonais). Des outils formidables pour créer ce que je veux ».

### 3. Je sais tenir ma langue ?

Le secret professionnel est très important dans ce métier. Les formules créées par l'aromaticien appartiennent à la société qui l'emploie. Pas question, donc, de dévoiler sa recette de harissa à tata Janine.

dégustation qui ponctuent les journées. Le cuisinier, chargé de tester les dosages dans le laboratoire d'applications, donne son point de vue. Le client, à qui l'aromaticienne présente de nouvelles gammes, décrit son ressenti pour qu'elle puisse être au plus proche de l'arôme recherché. Enfin, dans les filiales de la société à l'étranger, ses homologues lui font découvrir d'autres univers. Un métier où le partage est roi.

### Lien utile

Site web  
• [isipca.fr](http://isipca.fr)



© Patrick Hanez

## Une amoureuse des goûts et des odeurs

**Aurélia Suaire, aromaticienne, relève chaque jour le même défi : reproduire ce je-ne-sais-quoi qui titillera la mémoire olfactive et gustative des consommateurs.**

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **M**on don n'est pas seulement une madeleine de Proust. Cette sensibilité, je l'ai travaillée inconsciemment depuis mon enfance. Mais oui, je pense aussi que certaines personnes sont plus réceptives que d'autres ». Aurélia Suaire, 35 ans, est aromaticienne au sein de la société Mane, implantée à Le-Bar-sur-Loup dans le bassin grasseois, « là où tout est né ». Fille d'un chef cuisinier parisien, elle raconte avoir été bercée dans les goûts et les odeurs, comme Obélix est tombé dans sa marmite. Le bac S en poche, elle découvre qu'une école forme aux métiers des parfums et des arômes. Sa voie est toute tracée, elle a trouvé sa vocation. Elle s'inscrit dans un DUT chimie, et commence à stimuler ses sens. « Pour entrer à l'Isipca, il y avait un concours, et notamment une épreuve d'olfaction, se souvient Aurélia. Alors, avec une de mes copines qui voulait travailler dans les cosmétiques, nous sommes allées, une fois par semaine pendant un an, chez Séphora sur les Champs-Élysées. On s'installait autour de l'orgue, où des fioles étaient à disposition, et on s'en-

traînait à reconnaître les huiles essentielles. Aujourd'hui, c'est tout ce petit monde que j'utilise pour recréer des souvenirs, des images, des odeurs, des saveurs ».

### Puiser dans ses souvenirs

Chaque matin, dans son laboratoire, elle manipule les matières premières (des extraits, des molécules) pour recréer à l'identique le goût d'un plat, d'un légume. Mais la formule à inventer ne sera pas la même en fonction de l'application à laquelle elle est destinée, s'il s'agit d'une crème glacée ou d'un bonbon, par exemple. « Voilà pourquoi je ne suis jamais lassée, poursuit Aurélia. Nous devons être créatifs en permanence. Quand un de mes clients me demande le goût "poulet rôti thym" pour des chips, je vais puiser dans mes souvenirs, et ajouter un peu de romarin et de la sauge car ma grand-mère le cuisinait comme ça. Mais un autre aromaticien empruntera un chemin différent ».

Ensuite, le travail d'équipe fait son œuvre. Un collègue apporte « le petit boost qui manque », lors des séances

En pratique

# Écoles polluées

## L'inquiétude gagne les parents d'élèves



**Hydrocarbures, solvants chlorés, plomb... De nombreux établissements scolaires sont pollués et des mesures sanitaires sont à envisager.**

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

**N**os écoles sont-elles empoisonnées ? La question, un peu anxiogène, a le mérite de mettre au jour un diagnostic national lancé par l'État, en 2007, pour mesurer les risques de pollution dans les écoles françaises. Les premiers résultats datent de 2012 mais sont restés confidentiels. « Il a fallu les réclamer avec des arguments juridiques, note Jacky Bonnemains, directeur de l'association de protection de l'homme et de l'environnement Robin des bois. Sinon, on ne saurait toujours rien. » L'étude révèle que sur les 1 000 établissements testés en raison de leur proximité avec une usine en activité ou de leur construction sur d'anciens sites industriels, 50 % sont à surveiller. Dans au moins 7 % d'entre eux, les enfants sont exposés et des mesures sanitaires sont à envisager. L'association dénonce un potentiel scandale sanitaire. Mais ce qui la choque le plus, c'est l'omerta. « Parfois, le directeur de l'école n'est

même pas au courant, continue Jacky Bonnemains. Et lorsque le diagnostic est connu, on se montre bien tolérant pour des lieux où des enfants poussent. Leurs organismes sont pourtant des éponges et les effets peuvent se déclarer bien plus tard. Aujourd'hui, l'étude est suspendue « officiellement pour des raisons financières », et un millier de diagnostics manque à l'appel. Sans compter, les établissements qui n'ont pas été repérés comme potentiellement dangereux...

Comme le collège Saint-Exupéry à Vincennes. « Ce sont des analyses obligatoires liées à des travaux qui ont permis de détecter une pollution aux solvants chlorés », raconte Annick Le Calvez, parent FCPE. Selon l'Agence régionale de santé (ARS), l'un des solvants, le trichloroéthylène (TCE), « est classé par l'Union européenne cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction et le développement ». L'évaluation des risques sanitaires, qui

prend en compte les taux et les temps d'exposition, est faible selon l'ARS, mais l'agence a préconisé la fermeture du collège, laissant les parents dans le désarroi.

Le conseil local FCPE a, en priorité, géré la scolarité des enfants. « Les parents ont refusé d'envoyer leurs enfants à Vitry, explique Annick Le Calvez. Ils ont été déscolarisés et on a mis en place du télé-enseignement. » Les 6<sup>e</sup> ont pu intégrer un collège plus proche. Depuis janvier, les autres classes sont à Varenne-Saint-Hilaire. « Maintenant que cet aspect est réglé, nous allons demander une étude épidémiologique. »

## VÉTUSTÉ ET AMIANTE

Lorsque de l'amiante a été mesurée dans une salle du lycée Brassens de Villeneuve-le-Roi dans le Val-de-Marne en décembre, les professeurs ont exercé leur droit de retrait. Et le lycée, vétuste, a été fermé. « Depuis, de nouvelles analyses montrent qu'il n'y a plus d'amiante mais l'ARS a conseillé de chercher la cause de l'effondrement d'une dalle du faux plafond, explique Cindy Lima de Souza, adhérente FCPE. Nous attendons les résultats. » Lundi 12 février, les élèves ont donc été délocalisés dans un établissement à Vitry-sur-Seine après deux mois sans cours. Inquiets, les parents se questionnent sur la suite : rescolariser ou non leurs enfants au lycée.

## Liens utiles

### Sites web

- [robindexbois.org](http://robindexbois.org)
- [fcpecollegesaintexvincennes.blogspot.fr/](http://fcpecollegesaintexvincennes.blogspot.fr/)





# TDAH

## Un trouble complexe à identifier

**Hyperactivité, difficulté à se concentrer, impulsivité sont les trois symptômes les plus visibles du TDAH. Plusieurs prises en charge sont nécessaires pour aider l'enfant.**

Texte : MARIANNE PEYRI

“**F**abien est devenu colérique, turbulent, n'arrête pas de bouger et est infatigable. Au fil des jours, nous nous épuisons (...) La maîtresse nous a convoqués pour nous dire qu'il n'écoutait rien, ne respectait pas les règles et les limites, qu'il était ingérable », témoigne Florence, la mère de Fabien. En France, près de 5% des enfants d'âge scolaire seraient affectés par le TDAH, trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Complexes, ces troubles peuvent prendre des formes très diverses : des difficultés à maintenir son attention sur une tâche, un excès d'impulsivité, des mouvements et d'agitation et enfin, plus difficilement repérables, des profils d'enfants très distraits, « dans la lune », inattentifs... Beaucoup de parents l'ignorent, mais ces manifestations chez l'enfant peuvent s'expliquer par un déséquilibre dans certains neurotransmetteurs du cerveau, lui-même causé par une combinaison de facteurs génétiques, environnementaux et neuro-

biologiques. Dès lors que ces troubles perdurent dans le temps – au moins plus de six mois – et constituent un handicap dans la vie quotidienne de l'enfant, un diagnostic s'impose.

Des évaluations cliniques peuvent être initiées par le médecin généraliste et confirmées par un expert (pédopsychiatre, pédiatre, neuro-pédiatre ou neurologue...). Les trois principaux symptômes du TDAH, hyperactivité, inattention, impulsivité, sont recherchés. Ils s'expriment à des degrés divers selon les individus.

Un accompagnement de l'enfant par des spécialistes s'avère fondamental. Les enfants présentant une impulsivité forte sont en effet enclins à des comportements antisociaux et à un rejet, dont ils pâtissent, de la part de leurs camarades ou des adultes. Les difficultés de concentration qu'ils rencontrent peuvent aussi perturber fortement les apprentissages, notamment lorsque s'ajoutent au déficit d'attention, des troubles des apprentissages tels que la dyslexie, la dysorthographe ou la dyscalculie...

### AVIS D'EXPERT



MICHEL LECENDREUX,  
pédopsychiatre

« Il est fondamental de réaliser des évaluations le plus tôt possible pour connaître la nature des symptômes de TDAH, s'ils se maintiennent dans le temps, s'aggravent, s'ils sont ou non réactionnels à une situation donnée. Une prise en charge précoce permettra de ne pas perdre un temps précieux, difficile ensuite à rattraper sur le plan des apprentissages scolaires, mais aussi sur l'estime de soi. Un suivi pluridimensionnel est proposé, adapté aux types de troubles et à l'âge de l'enfant. Pour les plus jeunes, un psychomotricien ou un ergothérapeute aidera à mieux prendre conscience de leur corps. Avec des thérapeutes comportementalistes, un travail peut être mené sur les comportements "attendus". L'orthophoniste a un rôle à jouer lorsque s'ajoutent au TDAH, des problèmes de trouble du langage oral ou écrit. Pour les enfants confrontés à un retentissement sévère du trouble, des traitements médicamenteux sont prescrits par des spécialistes. Ils permettent de restaurer les capacités d'attention compatibles avec une scolarité normale. »

### Liens utiles

#### Sites web

- [tdah-france.fr](http://tdah-france.fr)
- [tdahecole.fr](http://tdahecole.fr)

#### Livres

- *L'hyperactivité -TDAH*, de Michel Lecendreau, Solar, 2007.
- *Même pas grave ! L'échec scolaire, ça se soigne*, d'Olivier Revol, JC Lattès, 2006.

En pratique



© Le Mémorial de Caen/D. Commenchal.

# Histoire et mémoire : un juste équilibre à trouver

La transmission du passé est fondamentale pour **décrypter le présent** et ouvrir des possibles. Mais elle ne doit pas se transformer en injonction morale.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **Nous avons vu le mur des noms et la salle avec les photos des enfants déportés. C'était spectaculaire et émouvant.** J'ai pris conscience de ce que c'était un génocide. » Comme de nombreux lycéens et collégiens, Marthe, en première STMG, vient de visiter avec sa classe le Mémorial de la Shoah, à Paris. L'institution, dont la mission est de transmettre l'histoire de la Shoah, « entend agir avec et aux côtés des professeurs, eux dont le rôle est d'enseigner l'histoire mais aussi, et surtout, d'éveiller des consciences ». La démarche s'inscrit-elle dans un devoir de mémoire ou un travail de mémoire ?

« Les deux ne relèvent pas de la même chose », répond Sébastien Ledoux, docteur en histoire contemporaine. Pour comprendre ce qu'est le devoir de mémoire, un retour dans le XX<sup>e</sup> siècle est nécessaire. La formule est apparue dans les années 1970, mais l'expression s'est vraiment imposée dans les années 1990 avec les procès

Touvier et Papon, tous deux hauts fonctionnaires sous le gouvernement de Vichy et jugés pour crime contre l'humanité.

« Dans le devoir de mémoire, il y a la notion de dette envers ceux qui ne sont plus là, une sorte d'obligation morale. » Il est associé aux devoirs de justice et de vérité historique. Il passe par la reconnaissance des crimes et la réparation aux victimes. « La formule a rencontré un public qui développe alors une sensibilité de plus en plus forte vis-à-vis des victimes et elle a été reprise médiatiquement », détaille Sébastien Ledoux.

## Un devoir de mémoire trop écrasant

Le devoir de mémoire est intimement lié à la Shoah. Des anciens déportés sont sollicités par les enseignants pour témoigner. « Le témoignage permet d'incarner l'histoire, c'est une source directe accessible et parlante pour les élèves, analyse Sébastien Ledoux. Il y a une portée plus forte



110 000

**ÉLÈVES**  
visitent  
le Mémorial  
de Caen chaque  
année.



## ILS ONT DIT

parce qu'il y a un contact humain qui se joue. » Mais à partir des années 2000, le devoir de mémoire commence à essuyer quelques critiques et montre aussi ses limites. L'instrumentalisation d'abord. Le politique veut imposer une lecture de l'histoire. Il devient une injonction : au nom du devoir de mémoire, on impose la lettre de Guy Môquet, le parrainage des enfants juifs exterminés... « L'injonction se présente morale mais elle est abusive. C'est un abus de mémoire », résume l'historien.

La victimisation ensuite. À force de se polariser sur les victimes avec trop de compassion, il n'y a plus de place pour comprendre le reste et le devoir de mémoire devient trop écrasant dans l'espace scolaire. « L'enseignant a de bonnes intentions et pense bien faire, temporise Sébastien Ledoux. Mais montrer le documentaire historique *Nuit et brouillard* à des enfants de CE2 peut être choquant. Pour regarder les images des corps déplacés par des pelleteuses, il faut une certaine maturité émotionnelle. La charge émotionnelle peut s'avérer beaucoup trop lourde. » L'autre dérive possible de la victimisation est la lecture trop simpliste des événements.

### Articuler émotion et réflexion

Le conformisme enfin. Face au « succès » du devoir de mémoire, on le reproduit de manière automatique, sans se poser de question. « On ne réfléchit plus et c'est terrible, prévient Sébastien Ledoux. On accueille un témoin, on se rend dans les mémoriaux, on multiplie les journées de commémoration, et que reste-t-il de tout cela ? Les enfants se souviennent d'une seule chose : qu'il est important de se souvenir mais ils ne retiennent pas de quoi. C'est désolant pour les enseignants. »

Dans la bouche de certains historiens, l'expression « travail de mémoire » est de plus en plus privilégiée. L'idée est toujours de transmettre les événements passés, mais aussi leur intelligibilité en articulant émotion, qui est un levier pédagogique, et rationalité qui nécessite une mobilisation intellectuelle pour comprendre, par exemple, les mécanismes qui ont abouti à la Shoah. « Le travail de mémoire permet aussi d'échapper à une obligation ou une injonction morale qui fige la réflexion et qui serait trop encombrante pour les élèves », relève Sébastien Ledoux.

La recette miracle n'est plus d'aller juste à Auschwitz ou d'écouter des témoins. Le voyage ou les témoignages sont des éléments dans un dispositif beaucoup plus grand et plus long. Ce dernier consiste à rendre les élèves acteurs en allant chercher eux-mêmes d'autres sources. « Il peut impli-

« C'est essentiel de solliciter l'esprit de l'élève. C'est la meilleure réponse à la norme sociale écrasante qu'est devenu le devoir de mémoire. »

—

**SÉBASTIEN LEDOUX,**  
DOCTEUR EN HISTOIRE CONTEMPORAINE.

quer d'autres enseignants que le professeur d'histoire et raconter d'autres passés que l'histoire des crimes et des victimes », précise Sébastien Ledoux.

### Les grands discours ne fonctionnent pas

La littérature, le théâtre, la musique, le cinéma sont également d'autres vecteurs du passé et de sa complexité qui peuvent susciter réflexion, esprit critique et débat. « C'est essentiel de solliciter l'esprit de l'élève, insiste Sébastien Ledoux. C'est la meilleure réponse à la norme sociale écrasante qu'est devenu le devoir de mémoire. » Et la meilleure façon d'interroger le présent pour appréhender l'avenir : que faire aujourd'hui et demain avec cette mémoire ? À travers le passé et la mémoire, les enseignants peuvent également rebondir sur l'éducation morale et civique.

Au Mémorial de Caen, l'équipe dédiée à l'accueil des scolaires ne parle pas de devoir, ni de travail de mémoire, mais de transmission des mémoires vivantes et propose des ateliers. Celui intitulé « Résister et collaborer » aborde la question des résistances civile et militaire qui s'opposent à l'occupation nazie, au régime de Vichy et à la collaboration avec des exemples concrets et des objets.

« Des professeurs nous demandent également des projets pédagogiques et spécifiques qui puissent impliquer leurs élèves avant, pendant et après la visite », explique Nathalie Lemièrre, coordinatrice pour la médiation pédagogique. Face à des adolescents, la médiatrice sait que les grands discours ne fonctionnent pas. « On demande aux élèves de s'impliquer dans la discussion. Quand on parle de propagande, ils font eux-mêmes des parallèles avec les moyens mis en place par Daesh pour recruter des jeunes. »



8

**FRANÇAIS**  
sur IO jugent primordiale la commémoration des grands événements passés, mais ils sont près d'un sur deux à trouver que l'on commémore trop. (Ifop, 2016)

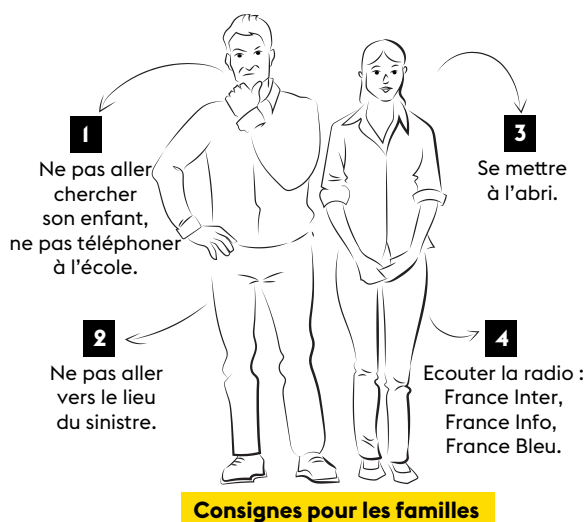
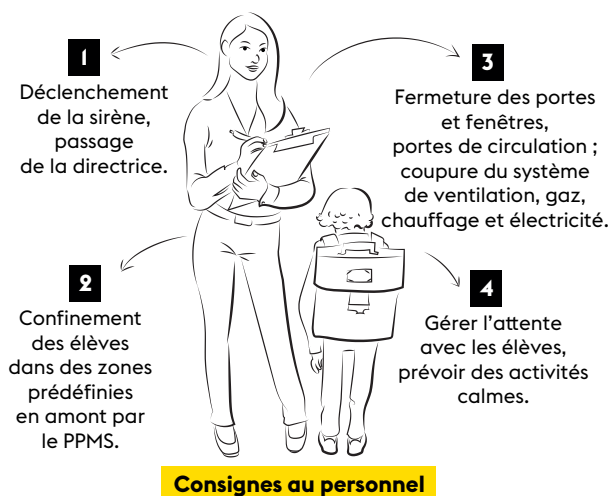
En pratique

# Décryptage

## Face aux risques majeurs

Deuxième volet de notre triptyque sur **le plan particulier de mise en sûreté (PPMS)** : la prise en compte des risques naturels ou technologiques.

Illustration : DAVID LORY



### L'AVIS DE LA FCPE

Alors que la première circulaire portant création du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs date de 2002, les parents d'élèves FCPE constatent encore aujourd'hui, en 2018, qu'aucun PPMS n'a été établi dans certains établissements scolaires. Or, **la protection des populations** compte parmi les missions essentielles des pouvoirs publics. Tempêtes, inondations, séismes, avalanches, explosions d'usines toxiques sont autant d'événements majeurs qui peuvent survenir aux abords des établissements scolaires, et **chacun doit être préparé,**

notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouverait momentanément isolé. Les parents d'élèves élus ont toute légitimité pour inscrire ces discussions à l'ordre du jour des conseils d'école ou d'administration, si le dispositif n'est pas opérationnel. La FCPE réclame par ailleurs que, sur tout le territoire, le personnel éducatif **soit formé aux premiers secours,** et prêt à réagir avec les gestes adaptés à chaque type de risque.

# Regards croisés

## Une présence policière quotidienne à l'école est-elle souhaitable ?

**Le 27 janvier, le ministre de l'Éducation nationale a autorisé Nice à expérimenter la présence d'un policier dans certaines écoles à la rentrée. La FCPE s'y oppose fermement.**

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



**ANNE WILLEUMIER**  
Docteure en science politique

Chercheuse à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), Anne Willeumier a dirigé une recherche portant sur « les interventions des policiers et des gendarmes en matière de sécurisation des établissements scolaires » de 2013 à 2016.

“ L'Éducation nationale veut faire du policier un acteur socio-éducatif qui renforce le pouvoir d'agir de l'école.”

ANNE WILLEUMIER

**S'il est courant de voir la police intervenir ponctuellement dans les collèges et lycées, quelles questions pose une présence policière quotidienne à l'école primaire ?**

**Anne Willeumier :** Il n'y a pas assez d'incidents, pas assez d'entrées et de sorties pour justifier une présence à temps plein de la police à l'école. Il va donc falloir inventer un contenu à cette présence policière, d'autant plus qu'il s'agit à Nice de policiers municipaux dont les pouvoirs juridiques sont extrêmement limités par rapport à la police nationale. De plus, les écoles primaires manquent de personnel pour encadrer les enfants. Pour avoir étudié le partenariat police-école pendant quatre ans, j'ai été frappée de l'approche délégitimée de l'Éducation nationale. Souvent, ce qui va constituer l'intérêt d'un partenariat avec le monde policier, c'est l'idée de leur déléguer les tâches de discipline et d'autorité pour en faire des « super pions ». Ce que l'école attend de la police, c'est d'incarner l'État de droit. Il y a derrière l'idée naïve selon laquelle leur présence suffirait pour résoudre les problèmes de désordre.

**Bernard Defrance :** Cette idée est complètement idiote ! On voit le résultat de cette présence policière aux États-Unis. Il y a moins d'un demi-siècle, les fusillades dans les écoles avaient lieu une ou deux fois par an. Depuis début 2018, on en compte une tous les deux jours ! On préfère traiter par la répression ce qui relève de l'éducation. Plutôt que de recruter des éducateurs formés, on fait appel à des policiers municipaux. Évidemment, les éducateurs coûtent plus cher... Quand je pense que le ministre de l'Éducation nationale a approuvé ! L'aurait-il fait si cette initiative était venue d'une ville FN ? La fatigue des enfants, leur maltraitance institutionnelle, ne peuvent provoquer que des violences. Et comment répond-on à cela ? On envoie la police ! Il serait temps que les policiers, se révoltent et comprennent qu'on leur fait jouer un rôle électoral absolument scandaleux.

**Quelle pourrait en être la plus-value pour les enfants ?**

**A.W. :** Il est difficile d'évaluer son utilité à l'heure actuelle. L'Éducation nationale semble favorable à cette expérimentation, mais la question de ce qu'elle produira pour les élèves reste à comprendre. Les policiers vont-ils juste boucher les trous du manque de

personnel ? Ou auront-ils un vrai rôle à jouer ? Lorsque les enseignants sont en difficulté avec certains élèves, ils cherchent des solutions qu'ils ne se sentent pas en capacité d'apporter. Comment le monde éducatif peut-il trouver seul des réponses aux problématiques de discipline et d'autorité auxquelles il est confronté ? C'est peut-être cela la première question à résoudre.

**B.D. :** J'y vois une moins-value pour les enfants, dans l'état actuel de la formation des policiers et de la mentalité de nos « élites » locales. Le rôle de la police est fondamental dans notre société. Or, six mois pour former un gardien de la paix, c'est dérisoire ! Le policier n'est pas là pour faire de la prévention éducative. Il peut à la rigueur intervenir pour présenter son métier, dont le cœur de mission est de « défendre la veuve et l'orphelin ».

**« Le policier non armé à l'intérieur de l'école [...] va vivre au quotidien avec les enfants et s'intégrer dans leur vie », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale.**

**Comment expliquer cette volonté d'habituer les enfants à la police ?**

**A.W. :** Ce qui m'a beaucoup interrogée dans mes recherches, c'est l'importance de banaliser la présence du policier. L'Éducation nationale souhaite en faire un acteur socio-éducatif qui renforce le pouvoir d'agir de l'école. D'où l'importance de ne pas être dans cette logique purement délégataire, mais de l'intégrer dans un dispositif social. C'est aussi un objectif partagé avec le monde policier qui cherche à reprendre pied dans la population en créant des liens avec l'école.

**B.D. :** On retrouve ici la logique d'intériorisation des méthodes répressives. Quel est le sens de ces mots ? Habituer les enfants à être potentiellement suspects. On répand ainsi la présomption de culpabilité. Un des arguments pour justifier la présence policière est : « Ça va apaiser les tensions ». La peur du gendarme serait le commencement de la sagesse. Certes, nous pouvons aboutir à un certain apaisement. Mais est-ce qu'il vaut mieux que l'agressivité provoquée par le stress s'exprime de manière visible ? Ou qu'elle se retourne insidieusement contre les plus faibles ?

**L'adjoint au maire aux écoles de Nice a admis qu'il restait à définir avec la communauté éducative « le rôle et le champ d'intervention de ces policiers municipaux ». Ne faut-il pas s'inquiéter d'une telle impréparation ?**

**A.W. :** C'est ce qu'on appelle en France la logique expérimentale. On met en place, et on réfléchit après. Il est vrai aussi que les politiques de sécurité sont souvent symboliques. On va chercher des caméras, des personnels en uniforme, et on pense qu'avec ces symboles, on va produire des résultats automatiquement. Or, l'impact symbolique reste limité. Derrière, il faut construire des stratégies qui aient du sens.



**BERNARD DEFRANCE**

Professeur de philosophie à la retraite

Au sein de DEI-France, Bernard Defrance veille aujourd'hui à l'application en France de la Convention internationale des droits de l'enfant.

**B.D. :** On commence par envoyer les policiers, et ensuite seulement, on réfléchit à leurs missions et à leur rôle ! Cela me fait penser à : « On cogne d'abord et on discute après ! ».

**Cette expérimentation locale pourrait-elle être généralisée ? Quels devraient être les garde-fous ?**

**A.W. :** Ce sera aux acteurs de l'école d'évaluer cette expérimentation, et d'expliquer comment elle a été perçue par les parents et les enfants. Il est important de recueillir l'avis de tous les acteurs concernés, et pas uniquement celui de la collectivité. La généralisation est une très mauvaise approche. En multipliant ce qui peut fonctionner localement, vous perdez l'essence du dispositif. Vous faites juste semblant d'avoir la même chose partout.

**B.D. :** La généralisation est impensable ! Vous imaginez une école à classe unique avec un policier à demeure ? Et où va-t-on les trouver les policiers ? Ils ont d'autres chats à fouetter. La présence de policiers dans les écoles, c'est se dédouaner de tout le travail éducatif qui y serait nécessaire et oublier les effets neurologiques de la surveillance permanente. Il y a là quelque chose de fondamentalement destructeur.



**EN SAVOIR PLUS :**

**Recherche** Le rapport final IPOGEES d'Anne Willeumier et d'Éric Debarbieux est à télécharger sur [https://inhesj.fr/sites/default/files/inhesj\\_files/etudes-et-recherches/rapportfinalanr.pdf](https://inhesj.fr/sites/default/files/inhesj_files/etudes-et-recherches/rapportfinalanr.pdf)

**Internet** Actualités sur les droits de l'enfant : [dei-france.net](http://dei-france.net)

“

La présence de policiers dans les écoles, c'est oublier les effets neurologiques de la surveillance permanente.”

BERNARD DEFRANCE



© Collège Albert-Camus.

## De l'aquaponie pour produire et nourrir autrement

Pendant trois ans, une trentaine d'élèves du collège Albert-Camus à Clermont-Ferrand ont mené un projet ambitieux sur la thématique du développement durable.

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

**D**e toutes les leçons qu'ils ont pu en tirer, trois bons se détachent : ils ont appris à s'engager sur le long terme, ont valorisé leur projet auprès de nombreux publics, et ils ont vu du pays ! Les élèves du collège Albert-Camus à Clermont-Ferrand ont sacrément de la chance, et une trentaine d'entre eux, rentrés en 5<sup>e</sup> en 2015, plus particulièrement. Cette année-là, quatre enseignants ont décidé de mettre en place un module sur le thème de l'alimentation durable, et ont vu les choses en grand. « Il est vrai que nous sommes un collège dynamique en termes d'innovations pédagogiques, explique Sébastien Baron, leur professeur de sciences physiques. Et malgré une population scolaire issue à 80% de quartiers défavorisés, le climat est plutôt serein car nous avons cette volonté de tenter des choses avec nos élèves ».

Après une discussion inspirante avec un professeur de classe préparatoire dans un lycée du centre-ville et le visionnage d'un reportage sur l'aquaponie, Sébastien Baron propose à son collègue de sciences de la vie

et de la terre, et à deux professeures d'histoire-géographie, de se lancer dans la fabrication d'un procédé original pour « produire et nourrir autrement ». Les élèves volontaires doivent s'engager jusqu'en troisième. En septembre, le groupe est constitué et l'aventure démarre. Avant tout, pour comprendre les enjeux du « penser global » et souder le groupe, élèves et professeurs visitent en octobre l'exposition universelle de Milan.

### Un projet multifacettes

En février 2016, le premier prototype, baptisé « Aquacamus 1 », est mis en place. D'un côté, un bac de poissons, de l'autre, un bac de billes d'argile pour plantes et légumes. « C'est une technique de culture qui fonctionne en circuit fermé, décrit Sébastien Baron. Dans l'eau des poissons, des bactéries transforment leurs déjections en engrais naturels. Cette eau chargée de nitrates est acheminée dans le bac à plantes, et celles-ci vont les assimiler pour leur croissance et purifier l'eau. L'eau nettoyée retourne dans l'aquarium et le cycle peut recommencer ». Tomates, piments, choux, salades, fraises, un pied de maïs haut de 2 mètres... c'est un sans-faute

pour les élèves, qui jouent les maraîchers, et qui, surtout, apprennent autrement. À raison d'1h30 par semaine avec les quatre enseignants, d'autres axes de travail sont développés. Les élèves engagent une réflexion sur l'alimentation mondiale. Ils confrontent deux modes de production agricole, en découvrant une coopérative, puis une exploitation de l'agriculture biologique. Ils participent à la Semaine du goût, nouent des relations avec des écoles d'ingénieurs et se font aider par les étudiants, préparent un prochain voyage au Québec, remportent un prix de La main à la pâte, partagent leurs découvertes aux Expositions de Clermont... « J'ai adoré rencontrer du public à Polydôme en 5<sup>e</sup>, raconte l'un d'entre eux. On a pu parler de notre travail et les visiteurs étaient très intéressés. J'ai hâte d'y retourner cette année ». Pour présenter « Aquacamus 2 », avec des truites à la place des carassins. Un système beaucoup plus complexe donc, pour permettre la survie des truites, moins résistantes aux variations de température.



### EN SAVOIR PLUS :

[Internet fondation-lamap.org](http://Internet.fondation-lamap.org)  
Défi collég'énergie : [puy-de-dome.fr](http://puy-de-dome.fr)

# Nos actions

Pourtant au cœur de toutes les réformes, le second degré n'obtient pas les moyens financiers nécessaires. Dans le Nord, la FCPE proteste avec des opérations "collège mort".



1

NORD

## Classes surchargées, scolarité en danger !

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **M**alheureusement, pour allouer le nombre de postes dans le second degré, l'académie procède toujours de la même façon : déshabiller Pierre pour habiller Paul, explique Anne Goffard, présidente de la FCPE du Nord. Sur le papier, l'intention est louable. Il s'agit de redistribuer des moyens sur des collèges situés en REP et REP+, dans le Cambrésis, un territoire plutôt défavorisé. Mais la répercussion, c'est moins d'heures données au collège Anne-Franck de Lambersart, un établissement public qui doit faire face à une rude concurrence avec le privé. Les élèves se retrouveront à 32 élèves par classe, c'est beaucoup trop ». Sacrifier certains élèves pour en favoriser d'autres ne pourra jamais être un argument recevable. Les parents d'élèves ont donc décidé de montrer les dents, et plusieurs opérations « collège mort » ont été

organisées devant les établissements. Le mardi 20 février, au collège Anne-Franck, seuls six élèves sur 540 ont franchi les grilles du collège.

Le lendemain, au collège Baudelaire de Roubaix, les parents d'élèves ont aussi invité les élèves à rebrousser chemin, pour marquer leur refus de voir une classe de 6<sup>e</sup> supprimée en septembre prochain.

### Ils font l'école buissonnière

Quelques jours plus tôt, à Gaspard-Malo à Dunkerque, même scénario : aucun élève ne s'est présenté au collège suite aux tracts distribués par la FCPE pour dénoncer la fermeture de deux classes à la rentrée.

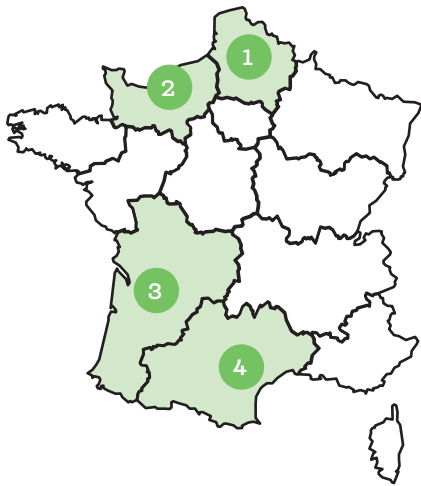
À Jean-Rostand à Armentières, les parents d'élèves ont quant à eux installé une classe symbolique devant le collège qui comptera une 6<sup>e</sup> en moins l'an prochain. Enfin, à Gustave-Nadaud à Wattrelos, trois classes sont menacées.

« Le souci majeur, poursuit Anne Goffard, c'est que notre département n'a jamais réussi depuis quelques années à rattraper les coupes subies sous le mandat de Nicolas Sarkozy, malgré des postes réinjectés après lui. Et aujourd'hui, les moyens ont été fléchés en priorité vers le dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+ ». Une mesure bien accueillie mais qui a aussi mis à mal le dispositif précédent « Plus de maîtres que de classes », que les enseignants appréciaient. « Plus aucune école n'en bénéficiera l'an prochain, sans qu'aucune évaluation n'ait été menée, s'agace Anne Goffard. Ce qui est un peu dur, c'est qu'il n'y a pas de concertation. C'est le bulldozer. Il faut que ça tourne, et c'est tout. »



**EN SAVOIR PLUS :**  
[Internet fcpe59.fr](http://Internet.fcpe59.fr)





3

GIRONDE

# Mettre fin à la pulvérisation près des écoles

“ **Q**ue pourront des haies face à un brouillard de pesticides dont il a été établi que la

toxicité de certaines molécules n'a pas de dose seuil ? » Dix organisations – associations environnementales, de défense des victimes de pesticides, de parents d'élèves, syndicats de travailleurs de l'agriculture ou de l'éducation – ont écrit au préfet de Gironde le 3 mars, pour lui demander de protéger les enfants et les personnels des 128 écoles du département classées en zones sensibles, avant le début des traitements de printemps.

## Aucune mesure contraignante sérieuse

Certes, un arrêté préfectoral du 22 avril 2016 régleme les épandages à proximité des établissements accueillant des personnes vulnérables, mais les mesures préconisées sont beaucoup trop minimalistes, estiment les organisations. Elles réclament qu'un périmètre de sécurité de 200 mètres soit respecté autour des écoles situées en bordure d'exploitations viticoles. Dans cette zone, seuls les produits « bio » non clas-



sés CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique) devraient être autorisés. Les récents prélèvements dans l'école de Listrac, publiés en février 2018, comme ceux réalisés à Arcins en 2016 dans les cheveux des enfants, montrent à quel point ces élèves sont exposés. Les pouvoirs publics doivent prendre des décisions fortes. Quelques molécules suffisent à dérégler les systèmes endocriniens des jeunes enfants, et les conséquences sont désastreuses : pubertés précoces, malformations génitales, diabète, obésité, cancers... Une pétition a déjà recueilli plus de 200 000 signatures.

+ **EN SAVOIR PLUS :**  
Internet [33.fcpe-asso.fr](http://33.fcpe-asso.fr)

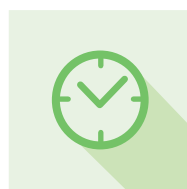
2 CALVADOS

## Encore deux collèges fermés !



**La mauvaise nouvelle est tombée en février.** Les collèges de Colombelles et de Port-en-Bessin dans le Calvados fermeront leurs portes à la prochaine rentrée, malgré le moratoire réclamé par les syndicats et associations, dont la FCPE, lors du conseil départemental de l'Éducation nationale le 30 novembre 2017. Lors des débats, les organisations avaient déploré la logique purement comptable qui a conduit à ces décisions. À Port-en-Bessin, petit collège apprécié pour la qualité des enseignements et le suivi individuel, la fermeture risque d'accélérer la perte démographique dans le secteur. À Colombelles, la perte du collège va à l'encontre de la dynamique positive qui commençait à porter ses fruits, après la cessation des activités de la Société métallurgique de Normandie en 1993. Les élèves seront répartis en septembre sur le collège de Mondeville pour ceux de Colombelles, et sur Bayeux et Trévières pour Port-en-Bessin. Avec, à la clé, des temps de transport supplémentaires. D'autres conséquences sont à craindre, comme de nombreuses inscriptions vers les établissements privés.

+ **EN SAVOIR PLUS :**  
Internet [14.fcpe-asso.fr](http://14.fcpe-asso.fr)



3

MINUTES

Grâce aux parents, les enseignants de l'école Victor-Hugo à Clapiers pratiquent des séances quotidiennes de méditation de pleine conscience avec leurs élèves.

4

HÉRAULT

## Enseignants et élèves s'initient à la méditation de pleine conscience

**Bel exemple de projet de coéducation mené avec les parents d'élèves,** que celui auquel a participé le conseil local FCPE Clapiers dans l'Hérault. Grâce à deux cafés, organisés à l'initiative des parents en 2017, une réflexion a été entamée autour du bien-être à l'école. Au cours de ces échanges, plusieurs intervenantes ont alors présenté les bienfaits de la méditation de pleine conscience pour les enfants (régulation émotionnelle, santé, scolarité), et ont donné des exemples de pratique à l'école, à la maison, en séances de groupe. Une sensibilisation qui a convaincu les enseignants de l'école Victor-Hugo, partants pour se former davantage l'an prochain.

+ **EN SAVOIR PLUS :**  
Facebook [facebook.com/FCPE-Clapiers](https://facebook.com/FCPE-Clapiers)

# Portrait



**Anne-Marie Vaillé, 71 ans, ex-professeure d'histoire-géographie, fait partie du conseil scientifique de la FCPE, et contribue à nourrir le débat sur l'école.**

## “Retrouver l'esprit de l'éducation populaire”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

# 66

### Une vocation venue très tôt

Pourquoi êtes-vous devenue enseignante ? Chez Anne-Marie Vaillé, cette question fait instantanément écho à l'enfance. « Juste après la guerre, alors que je vivais à Lyon avec mes parents, l'un de mes oncles a créé l'Assistance publique du Rhône, sorte d'ancêtre de l'ASE<sup>1</sup>, qui recueillait dans un seul et même lieu – baptisé « la cité de l'enfance » – plus de 400 enfants orphelins, abandonnés ou qui avaient été retirés à leur famille, explique-t-elle. J'ai passé une partie de ma jeunesse au contact de cet univers-là : cela m'a construite et amenée à me préoccuper des enfants en difficulté et en grande souffrance. Aussi, lorsque je me suis tournée vers l'enseignement, mon obsession a été d'aider à faire grandir tous les enfants, d'où qu'ils viennent, en adhérant à

la formule lancée à l'époque par le mouvement pédagogique Gfen<sup>2</sup> : "Tous capables !" ».

### L'esprit de combat

L'enseignante fraîchement diplômée ne tarde pas à s'engager. « Dès que j'ai eu le Capes, je suis entrée au Sgen-CFDT, dit-elle, avec la volonté de transformer les conditions d'enseignement, non pas pour acquérir des avantages catégoriels, mais pour rendre l'école plus juste et faire en sorte qu'elle compense les inégalités sociales. » Six ans après son premier poste, elle est nommée en zone d'éducation prioritaire, à Ris-Orangis (Essonne), dans un collège où s'enchaînent les expérimentations. De cette période, elle tirera un livre<sup>3</sup> paru en 1996.

« À l'époque, nous travaillions en permanence avec les parents car nous savions que rien ne peut se faire sans ce partenariat. Tous les parents étaient les bienvenus au conseil de classe, nous allions voir les gens chez eux lorsqu'il y avait un problème. » Une préoccupation, qui, selon elle, a largement déserté l'école. « Bien sûr, il y a toujours des enseignants formidables qui s'engagent, mais le corps enseignant est aujourd'hui majoritairement déconnecté du public auquel il a affaire, car il est issu d'une classe sociale favorisée et n'est pas préparé à ce qui l'attend, ni formé à la coéducation pourtant indispensable à la réussite des élèves. »

### Sortir de l'entre-soi

Ce regard exigeant, parfois sévère, l'ex-enseignante le partage depuis deux ans au sein de la FCPE, après qu'elle a rejoint « avec beaucoup d'enthousiasme » son conseil scientifique. « Les lieux où l'on débat du système éducatif autrement « qu'entre-soi » ne sont pas si nombreux », dit-elle. Un état de fait qui, selon elle, pénalise d'ailleurs l'évolution de l'école : « Les intellectuels qui réfléchissent à la pédagogie ne sont pas suffisamment audibles car ils font des colloques pour spécialistes, dans un langage technique et scientifique, alors qu'il faudrait faire tout l'inverse : se faire entendre par le plus grand nombre ! » Ainsi donc, pour Anne-Marie Vaillé, c'est bien l'esprit de l'éducation populaire – une éducation qui aide chacun à devenir un citoyen éclairé – qu'il faudrait réinjecter dans notre système scolaire. « Encourageons les parents à aller dans les établissements, poursuit-elle, à s'associer aux activités, à initier des projets, et surtout, rappelons que c'est à l'école de s'adapter à chaque enfant, et non l'inverse, comme on l'entend trop souvent aujourd'hui ».

# ”

(1) Aide sociale à l'enfance.

(2) Groupe français d'éducation nouvelle.

(3) « Prof de banlieue », Édition<sup>1</sup>.